



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



L'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre des ODD dans la région de la CEE-ONU : Quel rôle pour les parlements ?

NOTE D'ORIENTATION

Contexte

La région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) a été durement touchée par la crise de la COVID-19. D'abord qualifiée d'urgence de santé publique, la pandémie a rapidement pris de l'ampleur et déclenché une crise économique et sociale qui a mis en lumière et accentué des fragilités déjà existantes. Elle a fait ressortir les inégalités dans et entre les pays dans de nombreux domaines, notamment au niveau des systèmes de santé, de la protection sociale, de l'accès au numérique, et de l'accès à l'éducation. Les pays ne subissent pas tous avec le même degré d'intensité la récession mondiale engendrée par les mesures drastiques qui ont été prises pour contenir la propagation du virus. La pandémie représente un signal d'alarme sans précédent qui nous montre à quel point il est crucial que les pays disposent d'une politique et d'une législation pour assurer la préparation et la prévention.

Pour maîtriser la pandémie et en atténuer les répercussions économiques et sociales, il est essentiel que les pays mettent en œuvre des réponses ciblées et dotées des ressources nécessaires, qui aient un caractère inclusif et qui soient à la fois tournées vers l'avenir et en conformité avec les Objectifs de développement durable (ODD). Coordonnés et intimement liés entre eux pour former un cadre unique en son genre, les ODD offrent aux pays une feuille de route pouvant les aider à mieux préparer leur réponse à la pandémie et à mettre en œuvre des plans de relance qui amèneront, d'une manière globale, une durabilité sociale et environnementale. Les parlements ont un rôle central à jouer dans ces efforts. Leurs responsabilités en matière de législation, de contrôle et de budget en font des acteurs de premier plan dans l'amélioration de la couverture sanitaire des peuples qu'ils représentent, la lutte contre les inégalités et l'instauration de sociétés justes, pacifiques et inclusives, entre autres.

Il faut s'attendre à ce que la pandémie de COVID-19 ait une incidence négative grave sur la réalisation des ODD. En effet, elle risque non seulement de freiner ou même de réduire à néant les progrès réalisés dans plusieurs domaines, mais aussi de creuser des inégalités déjà criantes dans et entre les pays. Avant l'apparition de la COVID-19 déjà, la marche vers les ODD n'était pas aussi rapide que nécessaire, en dépit d'avancées réalisées sur certains fronts.

Plus de la moitié des objectifs liés au climat, à l'environnement et à l'égalité des sexes ne seront pas atteints dans la région si on n'intensifie pas les actions menées dans ces domaines. Il faudra renverser la vapeur pour trois objectifs en particulier liés au climat et à l'environnement, à savoir les écosystèmes liés à l'eau, la gestion des produits chimiques et des déchets, et la perte de biodiversité.

Si la région est sur la voie d'éliminer l'extrême pauvreté et d'assurer l'accès des populations aux services de base, elle doit passer à la vitesse supérieure pour 80 pour cent des objectifs concernant la pauvreté et les inégalités.

La région est aussi en bonne voie de réaliser un tiers des objectifs liés au climat et à l'environnement, concernant notamment l'impact de la pollution sur la santé, l'éducation au développement durable, l'accès à l'eau potable et la réduction des subventions aux combustibles fossiles.

Plusieurs objectifs liés à l'égalité des sexes ont bien progressé, avec la réduction de la mortalité maternelle et l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, par exemple. Toutefois, au rythme

actuel des avancées, seulement 39 pour cent des objectifs mesurés dans le domaine de l'égalité des sexes seront atteints d'ici 2030, selon les données collectées avant la pandémie de COVID-19.

Pour de nombreux objectifs, il est difficile d'évaluer les progrès accomplis au niveau régional en raison de l'absence de données. Investir dans les données reste donc une priorité pour que le Programme 2030 puisse être pleinement réalisé, même dans les pays disposant de systèmes statistiques avancés.

Puisque la majorité des ressources financières va vraisemblablement être absorbée dans les mesures d'urgence, la réalisation des ODD d'ici à 2030 pourrait être compromise si les plans de relance économique nationaux ne sont pas établis en conformité avec les objectifs fixés en matière de développement et d'environnement.

Alors que les pays sont en train de redéfinir leurs priorités et de réaffecter les ressources pour faire face à la pandémie, les parlements doivent être en mesure d'influencer les politiques et les budgets pour faire en sorte que les réponses à la pandémie de COVID-19 et les stratégies de relance englobent et incorporent la totalité du cadre des ODD. Les parlements doivent également contrôler la mise en œuvre des politiques et veiller à ce que les besoins et les préoccupations de l'ensemble de la société soient bien pris en compte, sans que personne ne soit laissé de côté. Le ralentissement économique provoqué par la crise, qui exacerbe les inégalités, atteint de façon disproportionnée les femmes et les segments les plus vulnérables et marginalisés de la société. Alors que le monde entame sa dernière décennie d'action et d'engagement en faveur du développement durable, les parlements doivent demander des comptes aux gouvernements concernant les objectifs auxquels ils ont souscrit et l'engagement réaffirmé en 2019 d'accélérer les efforts déployés pour réaliser leur vision commune d'ici 2030.

Objectifs du webinaire

Ce webinaire donnera aux parlements des informations actualisées concernant le degré de mise en œuvre des ODD, ainsi que des recommandations pour les aider à accélérer la transformation de la région et à faire en sorte que les stratégies de relance post-COVID-19 intègrent la dimension des ODD. Il offrira aux parlementaires et au personnel parlementaire une opportunité unique d'échange et de discussion permettant d'aborder aussi bien les difficultés communes rencontrées que les stratégies qu'ils pourraient mettre en œuvre pour contribuer à un après-COVID-19 respectueux de l'environnement et à la réalisation des ODD d'ici 2030. Les débats mettront l'accent aussi sur l'importance pour les parlements de participer aux examens nationaux volontaires, afin de contrôler l'action des gouvernements, de renforcer l'appropriation nationale des ODD et de mobiliser un soutien politique plus fort en faveur de ces Objectifs.

Ce webinaire, organisé conjointement par l'UIP et la CEE-ONU, s'inscrit dans une série de webinaires régionaux de l'UIP relatifs à la mise en œuvre des ODD en période de pandémie. Il vise notamment à apporter une contribution parlementaire au Forum régional pour le développement durable, une plateforme intergouvernementale mise en place par la CEE-ONU pour dresser un bilan des progrès réalisés au niveau régional. Les principales conclusions du webinaire seront soumises au Forum régional de la CEE-ONU pour le développement durable, qui aura lieu les 17 et 18 mars 2021.

Date : 9 mars 2021

Participation : Le webinaire est ouvert aux parlements des pays suivants: Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine.

Langues : Les langues de travail seront l'anglais, le français et le russe.